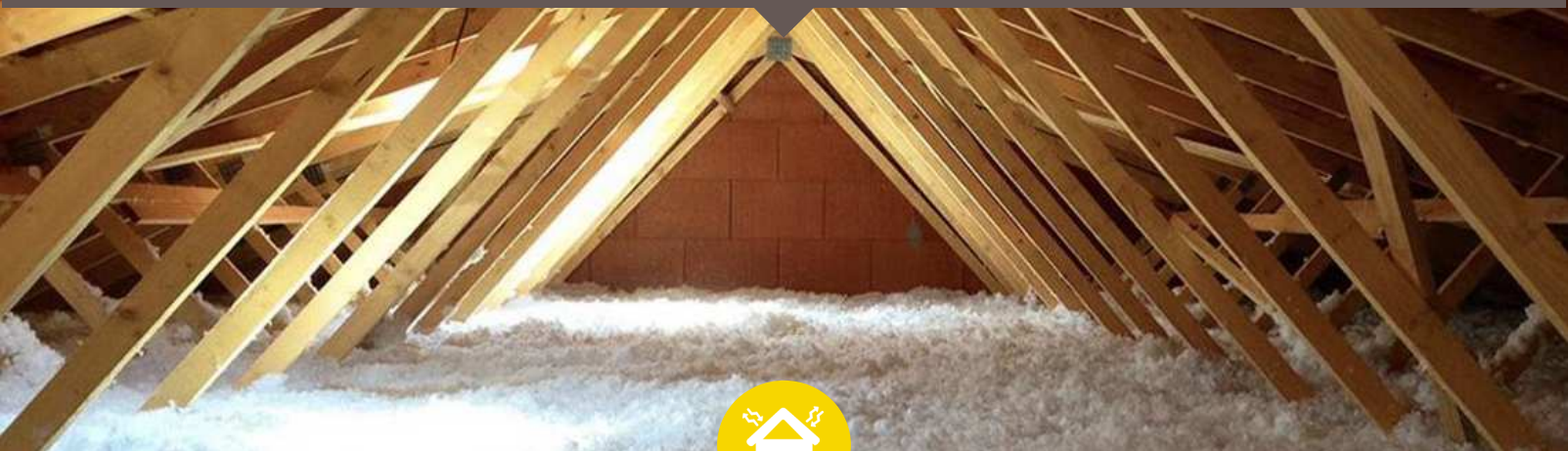


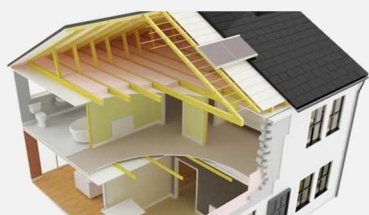
ISOLATION DES COMBLES PERDUS



La première source de perte de chaleur d'une maison est la toiture !

Avec 30% des déperditions de chaleur de l'habitat, la toiture est la surface qui occasionne le plus de pertes calorifiques. L'été, c'est aussi la surface de la maison la plus exposée à l'ensoleillement. Pour un confort thermique en toutes saisons et pour réaliser des économies d'énergie nous réalisons vos travaux d'isolation des combles perdus

POURQUOI ISOLER MES COMBLES ?



CONFORT DE L'HABITAT

Votre maison mieux isolée pour conserver la chaleur l'hiver et éviter les surchauffes l'été



Je conserve la chaleur et évite les surchauffes



SOUFFLAGE OU ROULEAU

Méthode au choix en fonction de l'accès aux combles et des performances souhaitées



J'ai une solution pour ma maison



ECONOMIES D'ENERGIE

Réduisez les pertes calorifiques par la toiture et faites des économies de chauffage



Je réduis mes factures



AIDES ET FINANCEMENTS

Isolez vos combles perdus à partir de 1€ ou bénéficiez d'aides et avantages cumulables



Je finance mes travaux

QUELLE PARTIE ISOLER ?



COMBLES AMÉNAGÉES

Zone vide entre la toiture et l'espace de vie. L'endroit ou la hauteur est tellement faible qu'il n'est pas possible de l'aménager



COMBLES NON AMÉNAGEABLES

Quand la hauteur sous plafond est insuffisante (moins de 1.80m) ou la structure de charpente incompatible, etc...

NOS MÉTHODES D'ISOLATION

LE SOUFFLAGE



Répondre un isolant (laine de verre ou ouate de cellulose) broyé en flocons sur le plancher des combles à l'aide d'une souffleuse pour recouvrir parfaitement le plancher, sans oublier le moindre recoin. Idéale lorsque les combles ne sont pas accessibles en passant la buse par une trappe



ISOLANT A DÉROULER

Si l'accès aux combles est facile nous optons pour la pose d'isolant souple à dérouler (laine de verre ou de roche). Posé en bandes par doubles couches superposées cette technique augmente l'épaisseur et la résistance thermique pour supprimer les ponts thermiques



RÈGLEMENTATIONS THERMIQUES

Pour être éligible aux aides et subventions reversées pour des travaux d'isolation des combles perdus, l'isolant doit respecter des conditions précises de résistance thermique : R min exigée par la réglementation : 4,5K/W et **R min pour éligibilité au crédit d'impôt : 7 K/W**

**30% DE GAIN ÉNERGÉTIQUE, C'EST 30% DE MOINS SUR MA FACTURE DE CHAUFFAGE
POUR 1€ C'EST POSSIBLE* !**

*Sous conditions de ressources et de situation géographique

LES AIDES ET FINANCEMENTS

Pour réduire la facture des travaux engagés pour l'isolation des combles perdus, il existe plusieurs aides et avantages qui peuvent être cumulés :



PRIMES ENERGIE

Chèque versé par les fournisseurs d'énergie



CRÉDIT D'IMPÔT

30% des travaux déductible des impôts



ECO PTZ

Prêt jusqu'à 30 000€ sans conditions de revenus



AIDES ANAH

Aide de 7 000 à 10 000 € avec accompagnement



TVA RÉDUITE

Taux de TVA réduit à 5,5%

AVEC FERMETURES VENTOISES C'EST SIMPLE...



INTERVENTION RAPIDE

Vos travaux réalisés dans la journée (1/2 journée si dépose et 1/2 journée pour 100m² de combles)



ENTREPRISE QUALIFIÉE

Labélisé RGE nous sommes équipés et formés aux techniques d'isolation



CHANTIER PROPRE

Machines et équipements à l'extérieur de la maison pour une pose sans dérangement



FINITIONS SOIGNÉES

Nos isolants disposés sur toute la surface des combles à isoler